

Politique salariale 2006 « Négociations » et chantage

Une fois encore, notre direction a fait le choix d'écourter les « négociations ».

L'ouverture à la signature entre le 19 et le 23 décembre de l'accord salarial 2006 n'a surpris personne.

La méthode se répète. Le chantage à la dénonciation de l'accord d'horaire individualisé avant les congés d'été 2005 est là pour nous rappeler comment s'instaure le dialogue social.

Quand la direction affirme, qu'en l'absence de signature, ses dernières propositions seront revues à la baisse de 0,5% avec un calendrier modifié, il vous est aisé de comprendre que dans ces conditions, les signatures sont tout simplement extorquées et ne correspondent ni à une approbation ni à une caution à la politique salariale patronale.

Accord signé

ETAM et Collaborateurs d'atelier :

- AG : 1,6% dont 1% au 1er janvier 2006 et 0,6% au 1er septembre 2006, dans la limite d'un plafond de 40€.
- AI : 1,4% au 1er juillet 2006.
- Budget ancienneté : 0,2%.
- Budget complémentaire : 0,2%.

Ingénieurs et Cadres :

- AI : 3,1% au 1er juillet 2006 avec un mini de 1,2% pour ceux bénéficiant d'une mesure individuelle.
- Prime de 6% des éléments permanents du salaire de décembre 2005, versée en janvier 2006. avec un plancher à 250€
- Budget complémentaire : 0,2%.

Que dire du contenu de l'accord ?

Si l'on s'intéresse à la santé financière du groupe Safran et de SPS, il faut convenir que le niveau de la part redistribuée aux salariés ne se trouve pas à la hauteur des bénéficiaires.

C'est le premier élément à souligner et il l'a été par toutes les organisations syndicales.

Concernant la répartition de l'enveloppe fixée par la direction, il est évident que SUD ne pouvait pas signer un tel accord.

Nous avons longuement expliqué notre position sur une augmentation générale uniforme.

Nous avons aussi tous en mémoire l'année 2004 et la lutte qui a permis d'obtenir un talon d'AG de 45€ pour les non-cadres. Cette mesure allait dans le sens de notre revendication.

Pour 2006, la direction nous sert un plafond d'AG de 40€ pour ces mêmes non cadres! Vous ne rêvez pas, vous ne marchez pas sur les mains, c'est bien un plafond et pas un plancher ! Il est évident que les plus hauts salaires non cadres, s'ils n'ont pas d'augmentation individuelle se trouveront avec une augmentation inférieure à 1,6%. Aujourd'hui le plafond est à 40€, demain à combien sera-t-il ? Cette notion mise en place est dangereuse pour l'avenir. La marche vers une l'individualisation totale des salaires des non cadres s'accroît dangereusement. Quant à l'idée d'une augmentation générale pour tous, elle se trouve sacrifiée au nom du dogme de l'individualisation des salaires des cadres.

Et pourtant chez les cadres, la direction dit que le quota des non augmentés est très très bas. Pour 2006, plus de quota fixé par la direction, il y aura un mini d'augmentation de 1.2% avec une prime mini de 250€. Alors pourquoi ne pas accepter des augmentations générale ?

La proportion de cadres non augmentés était fixée ces dernières années. Ce ne sera plus le cas cette année, mais rien ne nous permet de savoir dans quel sens ce cota évoluera.